



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Délibérations
du Comité de la Caisse des écoles

Séance du 15 avril 2021

Nombre de Membres en exercice :

26

Nombre de membres présents : 20

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de membres absents : 6

OBJET :

DE-CDE-21-04-1-2) ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi quinze avril à dix-neuf heures trente,

Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes, dûment convoqué par Madame la Présidente le jeudi 08 avril 2021, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PITAVY, Vice-Président.

Présents : M. PITAVY, M. BEUZELIN, Mme SÉGURET, M. TOURNE, Mme ODDON, Mme SERVIAN, M. MOULY, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, Mme FOURNIER, M. GOURBESVILLE, Mme THIRIET, M. MESNARD, Mme BIDAULT, Mme DERAY, Mme VERMANT, Mme GAMEIRO RAMAGE, M. GAGNY, M. LOUVIGNÉ, Mme MARIONNEAU LAGRANGE.

Excusés : Mme LIBERT-ALBANDEL, Mme GREINER, M. CAMELOT, M. BEAUFRÈRE, M. CHARDON, M. RIBET.

Le Comité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et plus particulièrement les articles L. 2311-1 et suivants ;

Vu les statuts de la Caisse des écoles ;

Vu le projet de budget primitif pour 2021 ;

Considérant que le débat d'orientations budgétaires a eu lieu le 11 mars 2021 ;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Adopte le budget primitif pour l'exercice 2021, qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de 10 955 796 €.

Pour extrait conforme,
Charlotte LIBERT-ALBANEL
Présidente

Signé